

# Association pour la gestion responsable des produits du Canada Programmes d'intendance des produits de l'Ontario Rapport Annuel 2020

Soumis à:

L'Office de la productivité et de la récupération des ressources



[productcare.org](https://www.productcare.org)

Product Care Association of Canada,  
180 Attwell Dr., Suite 380, Toronto, ON, M9W 6A9

## Table des matières

1	Historique.....	2
2	Faits marquants de 2020.....	2
3	Performance du programme.....	3
3.1	Nombre de tonnes collectées en 2020.....	4
3.2	Nombre de tonnes recyclées en 2020.....	4
3.3	Programme PaintShare .....	4
4	Consultation des parties prenantes.....	5
4.1	Webinaire à l'usage des membres.....	5
4.2	Commentaires des dépôts détaillants .....	5
5	Mise à jour de la chaîne d'approvisionnement.....	5
5.1	Réseau Fournisseurs de services .....	5
5.2	Services de transport et de traitement du réseau détaillants .....	5
5.3	Audits & visites des points de dépôts.....	6
5.4	Études « Lab Pack ».....	6
6	Accessibilité.....	6
6.1	Réseaux de collecte des PGI .....	6
6.2	Dépôts municipaux .....	7
6.3	Dépôts Détaillants .....	7
7	Mise à jour à propos des membres /de l'OFI/ du PGI .....	7
7.1	Transition des membres d'une OFI vers un PGI .....	7
7.2	Partage des coûts de la chaîne d'approvisionnement entre le PGI et l'OFI .....	7
8	Promotion et éducation.....	8
8.1	Site internet.....	8
8.2	Matériel promotionnel pour points de ventes (PoS) et points de retour (PoR) .....	9
8.3	Publicités numériques et activités.....	9
9	Transitions des Plans de gestion .....	10
9.1	Accusés de réception .....	10
9.2	Réduction des cotisations.....	11
9.3	Communication.....	12
9.4	Réserves restreintes .....	12
10	Annexes.....	13
10.1	Annexe A – Liste des fournisseurs de services .....	13
10.2	Annexe B – Membres enregistrés aux Programmes de l'AGRP.....	14
11	États financiers .....	16

## 1 Historique

Le 30 novembre 2016, l'Office de la productivité et de la récupération des ressources (« l'Office ») était créé en vertu de la nouvelle Stratégie pour un Ontario sans déchets (« LFOSD »). Toute allusion à l'Office fait référence à l'organisme Réacheminement des Déchets Ontario conformément à l'article 21(2), partie III, annexe 1 de la LFOSD.

Le 10 décembre 2014, l'Office a approuvé le Programme de Gérance de l'Industrie (PGI) de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada (AGRP) pour la gestion de fin de vie de la peinture et des revêtements. Le 25 mars 2015, l'Office annonçait que le PGI de l'AGRP pour la peinture entrerait en vigueur le 30 juin 2015. Le 28 octobre 2015, l'Office approuvait le plan de gestion de fin de vie pour les Pesticides, Solvants et Fertilisants (PSF) et avisait le 17 décembre 2017, que ce plan entrerait en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2016.

Le présent rapport est soumis à l'Office en vertu de l'article 6.5 de l'entente du Plan d'intendance entre l'Office et l'AGRP et couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020.

## 2 Faits marquants de 2020

L'impact de la pandémie de Covid-19 sur la chaîne d'approvisionnement des programmes a débuté à la mi-mars 2020 et s'est poursuivi tout au long de l'année. Au deuxième trimestre, plusieurs municipalités ont informé l'Association de la fermeture temporaire de leurs dépôts dédiés aux résidus domestiques dangereux et de l'annulation d'un nombre important d'événements. Deux municipalités ont définitivement fermé leurs dépôts. Également, de nombreux détaillants ont fermé au deuxième trimestre, ou n'ont proposé que la livraison ou le ramassage à l'extérieur du magasin. La réouverture des sites municipaux et deux détaillants a débuté à la fin du deuxième trimestre, voir au début du troisième trimestre. Les transporteurs ont continué de ramasser les matières des programmes tout au long de l'année selon les besoins. Les recycleurs (ou transformateurs) ont maintenu le traitement des matières reçues, ajustant leurs capacités selon les protocoles de santé et de sécurité et les réductions de personnel en raison de la Covid.

RPRA a approuvé le plan de liquidation du programme Déchets municipaux dangereux ou spéciaux (MHSW) le 31 décembre 2019. Le 8 juillet 2020, à la suite d'importantes consultations et de modifications du plan de liquidation du MHSW, l'AGRP a conclu une entente avec Stewardship Ontario (SO) pour le transfert de 16 M\$ de fonds excédentaires. Ces contributions initialement versées à SO par les membres de la peinture et des pesticides, solvants et fertilisant (PSF) ont été remis à l'AGRP pour restitution aux membres des programmes par le biais de réductions de cotisations, conformément aux directives du ministre de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs. En 2020, l'Association a organisé plusieurs webinaires pour ces membres de l'Ontario afin de les tenir informés de l'orientation ministérielle, des montants des fonds excédentaires et des procédures de réduction. À la fin de 2020, l'AGRP a appliqué plus de 14,8 M\$ de réductions de cotisations à ses membres de la peinture et des PSF. L'AGRP continuera à accorder des

réductions de cotisations jusqu'à ce que tous les fonds excédentaires soient restitués. Les fonds excédentaires restant à la date de transition, soit le 1<sup>er</sup> juillet 2021, seront versés aux membres en tant que fonds résiduels.

Cinq (5) nouveaux membres ont adhéré au Plan de Gestion de l'Industrie (PGI) de l'AGRP pour l'Ontario en 2020. Le 15 juillet et le 3 novembre 2020, l'Association a organisé des webinaires dédiés à ses membres afin de faire le point sur les Plans de gestion, le processus de remboursement des fonds et la transition du MHSW.

Fin 2020, le réseau de collecte de l'Association comptait 100 points de dépôts municipaux, 182 événements municipaux ponctuels et 320 dépôts non municipaux. En excluant les quantités vendues à Stewardship Ontario (SO), le programme a collecté :

- 9 569 tonnes de déchets de peinture,
- 31 tonnes de pesticides,
- 178 tonnes of solvants, et
- 8,6 tonnes of fertilisants.

De plus, 5 051 tonnes de peinture et 0,87 tonne de solvants ont été recyclés.

L'Association a poursuivi ses activités de sensibilisation auprès des sites de collecte non municipaux (dépôts détaillants), sollicitant leurs commentaires afin d'améliorer l'efficacité des programmes.

Vingt-deux (22) points de dépôt municipaux ont participé au programme PaintShare, ce qui a permis de recueillir plus de 4 258 contenants de peinture (19 tonnes) aux fins de réutilisation. En raison de la pandémie et de la fermeture de certains dépôts municipaux, le volume PaintShare disponible a considérablement diminué en 2020.

L'AGRP a mené des activités promotionnelles et éducatives dédiées à ces produits par le biais de marketing numérique, de publicités dans les calendriers municipaux, de son site internet et des médias sociaux tels Facebook et Twitter.

### 3 Performance du programme

Les objectifs 2020 de tonnages, incluant les tonnes collectées pour la peinture, les solvants et les fertilisants, sont répartis entre l'AGRP et Stewardship Ontario (SO) selon leur part de marché ce qui n'est pas le cas des pesticides puisque 100% des membres sont enregistrés auprès de l'AGRP. Les données de tonnages du tableau 3.1 représentent les quantités nettes retenues par l'AGRP (voir la section 7.2 pour plus d'informations).

En 2020, l'AGRP a dépassé les objectifs de collecte pour la peinture et les pesticides à l'inverse des solvants qui n'ont pas atteint les objectifs de collecte établis par le Plan final du programme consolidé MHSW. La stratégie continue de réduction des solvants obligatoires présent dans le flux de déchets en est l'explication principale. Il n'y a pas d'objectif de collecte pour les engrais.

L'AGRP continue de rechercher des moyens efficaces pour améliorer le taux de recyclage des contenants de peinture hybrides d'un gallon (boîte en plastique avec rebords/poignées

en métal). En 2020, les contenants de peinture métallique ont été recyclés à 96 %, les contenants de peinture hybrides et les seaux en plastique à 57 %, résultant en un taux de recyclage de 84% (en poids) pour l'ensemble des récipients de peinture. En 2020, l'Association a continuellement surveiller, sur une base mensuelle, les taux de recyclage de la peinture pour cerner les défis et y répondre en temps opportun.

### 3.1 Nombre de tonnes collectées en 2020

	A	B	C=AxB	D	E=D/A	
Produits	Disponible pour la collecte (en T)	Objectif de collecte (en %)	Objectif de collecte (en T)	Tonnage réel collecté <sup>1</sup>	Taux de collecte atteint	Tonnage collecté en 2019
Peinture	8 860	95%	8 417	9 569	108%	9 748
Pesticides	24	60%	14	31,3	130%	26
Solvants	1 403	49%	687	178	12%	232
Fertilisants	11	n/d	n/d	8,6	78%	29

1. Le tonnage réel collecté exclut les quantités allouées à SO.

### 3.2 Nombre de tonnes recyclées en 2020

	F	G	H=G/A	
Produits	Objectif de recyclage	Tonnage réel recyclé et réutilisé	Taux de recyclage et de réutilisation atteint	Tonnage collecté en 2019
Peinture	76%	5 051	57%	6 341
Pesticides	n/d	n/d	n/d	n/d
Solvants	4,9%	0,87	0,06%	1,3
Fertilisants	n/d	n/d	n/d	n/d

1. Le tonnage réel recyclé et réutilisé de peinture exclue la peinture collectée non traitée en 2020.

### 3.3 Programme PaintShare

Le programme PaintShare a considérablement été touché par la pandémie, certains dépôts municipaux ayant fermé durant un certain temps, les résidents ayant hésité à prendre de la peinture en provenance du programme.

En 2020, 4 258 contenants de peinture ont été remis aux consommateurs dans les sites de collecte participants, comparativement à 22 204 en 2019 (environ 19 tonnes de peinture partagée en 2020 versus plus de 100 tonnes en 2019). L'AGRP continuera de promouvoir le programme PaintShare et de surveiller ses performances, ce, jusqu'à la liquidation du MHSW.

## **4 Consultation des parties prenantes**

### **4.1 Webinaire à l'usage des membres**

L'AGRP a tenu ses membres informés via son site Web - productcare.org / section membres-, via des courriels directes, un webinaire tenu le 16 novembre 2020. L'Association a également organisé des webinaires spécifiquement destinés à informer ses membres sur le processus de réduction des cotisations (voir section 9.3).

### **4.2 Commentaires des dépôts détaillants**

L'AGRP est régulièrement en contact avec les dépôts détaillants afin de s'assurer que la performance des prestataires de services et que les standards de service à la clientèle soient respectés. L'Association souhaite aussi identifier des pistes d'amélioration. Bien que des commentaires aient été reçus, via appels téléphoniques et courriels, aucun problème majeur n'a été identifié; les questions ont été traitées en temps opportun. Dans l'ensemble, les commentaires ont été positifs et constructifs. L'AGRP prévoit de continuer à communiquer régulièrement avec ces sites ainsi que les fournisseurs de services dédiés aux détaillants tout au long de l'année 2021 afin de garantir une performance efficace du système de collecte.

## **5 Mise à jour de la chaîne d'approvisionnement**

### **5.1 Réseau Fournisseurs de services**

En 2020, l'Association compte sur 17 fournisseurs de services de transport et de traitement, comme le résume l'annexe A. Aucun changement n'a été apporté à la liste des transporteurs et des recycleurs approuvés.

### **5.2 Services de transport et de traitement du réseau détaillants**

L'AGRP a continué d'explorer les possibilités d'améliorations et d'expansion de la chaîne d'approvisionnement du réseau détaillants. Ainsi, l'Association a travaillé en étroite collaboration avec une grande chaîne de magasins pour la conception d'un conteneur de collecte en métal réutilisable, ce dernier sera mis en service durant le premier trimestre de 2021.

### 5.3 Audits & visites des points de dépôts

En 2020, l'AGRP a mené des études de performance de la chaîne d'approvisionnement afin de garantir l'exactitude des chiffres de détournement et de vérifier que les exigences et lignes directrices du programme aient été respectées. La majorité des visites ont été effectuées virtuellement, peu de visites sur site.

### 5.4 Études « Lab Pack »

Le MECP a ordonné SO de mettre fin au programme MHSW le 30 juin 2021, ce qui reconduit six mois d'opération de gestion des programmes de l'Association en 2021. Suite à des rencontres avec des représentants municipaux, il a été convenu que les facteurs Lab Pack pour 2020 seraient appliqués pour les six premiers mois de 2021, et qu'une autre étude Lab Pack 2020 ne serait pas nécessaire. Les facteurs Lab Pack pour 2021 demeurent aux mêmes taux que ceux de 2020, voir le tableau ci-dessous.

Type de Lab Pack	Part municipale		Part des membres	
	2020	2021 (1 <sup>er</sup> Janvier au 30 Juin)	2020	2021 (1 <sup>er</sup> Janvier au 30 Juin)
Pesticides	84,84%	84,84%	15,16%	15,16%
Produits organiques (solvants inclus)	94,07%	94,07%	5,93%	5,93%
Fertilisants	91,09%	91,09%	8,91%	8,91%
Aérosols	48,64%	48,64%	51,36%	51,36%

## 6 Accessibilité

### 6.1 Réseaux de collecte des PGI

Type	Dépôts pour la peinture			Dépôts pour les PSF		
	Objectif annuel 2021	Résultats 2020	2019	Objectif annuel 2021	Résultats 2020	2019
Dépôts municipaux	145	100	99	175	99	98
Évènements de collecte municipaux	500	182	298	525	182	298

Dépôts Détaillants	450	320	324	n/d	n/d	n/d
-----------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

## 6.2 Dépôts municipaux

En 2020, un seul point de dépôt municipal a été ajouté au réseau de collecte de l'Association. Cent seize (116) événements de collecte n'ont pas eu lieu par rapport à 2019. Cette diminution significative s'explique par l'annulation, par les municipalités, des événements aux deuxième et troisième trimestres de 2020 en raison de la pandémie.

## 6.3 Dépôts Détaillants

En 2020, 14 nouveaux sites de collecte Détaillants se sont ajoutés au réseau : 5 magasins Benjamin Moore, 2 magasins de peinture indépendants, 4 Home Hardware, 1 magasin Habitat for Humanity et 2 magasins Rona; et bien que 18 dépôts détaillants aient quitté le programme, nous observons une diminution de 4 sites de collecte par rapport à 2019. La majorité des dépôts détaillants fermés en 2020 provenaient de la chaîne Lowe's/Rona ayant annoncé la fermeture et ou une restructuration de ces magasins fin 2019. L'Association s'évertue d'étendre son réseau de collecte détaillants avec les chaînes de magasins de vente au détail et les magasins individuels à travers l'Ontario.

# 7 Mise à jour à propos des membres /de l'OFI/ du PGI

## 7.1 Transition des membres d'une OFI vers un PGI

Cinq nouveaux membres ont adhéré au PGI de l'AGRP en 2020. Fin 2020, l'Association comptait 102 membres participant au programme de la peinture, 22 membres au programme des pesticides, 78 membres au programme des solvants et 18 membres au programme des fertilisants; notez que certains membres participent à plusieurs programmes. La liste des membres est disponible à l'annexe B.

Tout au long de 2020, l'AGRP a assuré un suivi auprès des entreprises adhérentes aux programmes Ontario Paint et PSF ayant exprimé l'intérêt de transiger de Stewardship Ontario vers une Organisation Financée par l'Industrie (OFI), tel que l'AGRP. L'Association a, par ailleurs, recruté les nouveaux membres présents sur le marché.

L'AGRP a, par ailleurs, effectué un suivi régulier auprès de ses membres quant aux exigences de déclaration et réalisé des audits de conformité tel que stipulé dans l'entente d'adhésion.

## 7.2 Partage des coûts de la chaîne d'approvisionnement entre le PGI et l'OFI

L'Association gère l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du programme de peinture depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015; depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016 pour le programme des pesticides, solvants et fertilisants.

Après l'intervention de RPRA, SO a payé la part des coûts d'exploitation et d'administration de la chaîne d'approvisionnement pour le programme de la peinture revenant à ses membres. Une réconciliation annuelle, basée sur la part de marché des membres de

chaque organisation, est effectué permettant à l'AGRP de facturer SO au début de l'année suivante. En 2020, SO a acheté 2,3 tonnes de peinture au nom de ces membres adhérents.

L'AGRP et SO ont convenu de prolonger l'entente de partage des coûts liés aux opérations du programme PSF jusqu'au 30 juin 2020, date de clôture du programme MHSW. Les coûts de la chaîne d'approvisionnement sont répartis entre l'Association et SO en fonction des parts de marché réelles des membres de chaque secteur. Compte tenu que l'AGRP regroupe 100 % des membres du programme Pesticide, aucune tonne n'a dû être achetée par SO. En 2020, SO a uniquement acheté 9,2 tonnes de solvants et 1,6 tonne de fertilisants auprès de l'AGRP.

## 8 Promotion et éducation

En 2020, l'AGRP a utilisé différentes stratégies afin d'accroître la sensibilisation des consommateurs au recyclage de la peinture, des pesticides, solvants et fertilisants (PSF), conformément aux obligations réglementaires. La présente section énumère les initiatives de promotion et d'éducation menées par l'AGRP tout au long de 2020.

En raison de la pandémie, la plupart des publicités ont été suspendues entre mars et juin 2020. En mars, une bannière a été placée (et reste à ce jour affichée) sur le site Web de l'Association pour informer les consommateurs des changements possibles liés aux protocoles de dépôt des matières recyclables et des fermetures de sites.

### 8.1 Site internet

Le site l'Association propose du contenu bilingue pour les programmes de recyclage de la peinture et des PSF de l'Ontario:

- Un localisateur de points de dépôt (une carte indique les points de dépôts et les événements de collecte)
- Les heures d'ouverture et de fonctionnement des dépôts
- La liste des produits de peinture et des PSF acceptés et refusés
- Une section d'information dédiées aux membres (nouvelles et mises à jour)
- Des vidéos expliquant le cycle de traitement des produits de peinture
- Diverses informations : description du programme PaintShare, une Foire aux questions, des informations sur l'achat et le stockage de la peinture.

#### Aperçu 2020 de la fréquentation du site Internet

Indicateurs	Fréquentation des utilisateurs ontariens <sup>1</sup>
Nbre total de visites	60 979
Visiteurs revenant (%)	18,21%

Nouveaux visiteurs (%)	81,79%
Durée moyenne de visite du site	00:01:17
Moyenne de pages vues par session	2,71

Les paramètres utilisés pour l'analyse de trafic du site Internet sont les suivants :

- Trafic vers toutes les sections du site Internet (nouvelles, page d'accueil, localisateur de points de dépôt, à propos, etc.) en provenance de l'Ontario uniquement. Toutes les autres provinces (et les sites non canadiens) sont exclues de l'extraction des données.
- Période de janvier à décembre 2020.

#### Principales sources d'affluence (Q1 – Q4):

Site de liaison	Organisation	% d'affluence en provenance de l'Ontario
canadiantire.ca	Canadian Tire	30,29%
ottawa.ca	Ville d'Ottawa	21,62%
london.ca	Ville de London	11,39%
toronto.ca	Ville de Toronto	5,06%

### 8.2 Matériel promotionnel pour points de ventes (PoS) et points de retour (PoR)

En 2020, l'AGRP a distribué à la fois du matériel PoS et PoR à la demande des détaillants et des sites de recyclage. Les outils promotionnels suivants peuvent être commandés de nouveau via un formulaire en ligne :

- Brochures
- Affiches (inclus des affiches de sensibilisation générale et des affiches spécifiques au réseau détaillants)

### 8.3 Publicités numériques et activités

#### 1. Campagne publicitaire de recherche Google : Janvier à Décembre 2020

- a. Une campagne publicitaire ciblée, spécifique à l'Ontario, a permis de diffuser des annonces pour le programme de la peinture, pour le programme PaintShare et pour celui des résidus domestiques dangereux, ce, grâce à l'utilisation d'une longue liste de mots-clés pertinents pour les programmes.

- b. Les annonces de l'Ontario ont généré 51 159 impressions and 8 256 clics, soit un taux de clics de 16%.

## 2. **Campagne publicitaire Facebook:** Janvier à Décembre 2020

- a. Du contenu organique Facebook, public cible Ontario, a été axé sur le recyclage de la peinture, la réutilisation, les déchets spéciaux et la communauté du recyclage en général. En 2020, l'Ontario avait le deuxième plus grand auditoire Facebook par province, juste derrière la Colombie-Britannique.
- b. En novembre et décembre, une campagne pilote payante a été lancée sur Facebook pour sensibiliser la population Ontarienne au retour des produits dans les dépôts détaillants. La campagne ciblait les résidents de l'Ontario s'intéressant au recyclage et aux sujets connexes, par l'entremise de publications dans le fil d'actualité et d'annonces dans des articles. Au total, la campagne a produit 387 538 impressions et 2 329 visites du site Web.

## 3. **Publicité dans les calendriers municipaux:** Des encarts promouvant le recyclage de la peinture et des pesticides, solvants et fertilisants ont été publiés, dans le plus grand format possible, dans tous les calendriers municipaux des municipalités de l'Ontario qui collaborent avec l'Association et qui ont demandé un soutien. Plus de 780 000 calendriers ont été distribués dans toute la province.

## 4. **Publication imprimée de l'ACIPR:** Une publicité en couverture intérieure a été publiée dans la publication commerciale de l' ACIPR . Trois mille exemplaires ont été distribués aux membres de l'industrie. Une version numérique de la publication est également affichée sur le site Web.

## 9 Transitions des Plans de gestion

### 9.1 Accusés de réception

#### **Accusé de réception OFI**

L'AGRP reconnaît l'orientation énoncée par le ministre le 12 avril 2018, incluant:

- Il n'y aura pas de perturbation d'opération des programmes de peinture, de pesticides, solvants et fertilisants de l'AGRP, y compris la collecte, le transport, le traitement ou la fabrication de produits recyclés, pendant que le Plan de gestion est en cours d'exécution.
- L'accessibilité et l'expérience des résidents de l'Ontario en ce qui concerne les programmes de l'AGRP ne seront pas affectées par la fin du programme de réacheminement des déchets vers les matières du programme gérées par l'Association.

- Les objectifs actuels du programme ou la performance des matières gérées par les programmes de l'AGRP, le plus élevé des deux, seront maintenus voir surpassés, jusqu'à ce que le programme cesse d'être opérationnel.

### Reconnaissance de réduction des cotisations

Réduction rétroactive des cotisations - L'Association a contacté 108 membres, envoyé des courriels détaillés à chacun d'eux, incluant le montant rétroactif de réduction des frais (au 1er janvier 2020) et leur obligation de reconnaître la directive du ministre.

Réduction permanente des cotisations - Les membres sont tenus de reconnaître la directive du ministre chaque fois qu'ils produisent leur déclaration via le portail de déclaration de l'Association. Le système ne permettra pas aux membres de déclarer leurs ventes ou d'obtenir une réduction de frais à moins qu'ils n'aient coché la case confirmant la directive du ministre. Par conséquent, 100 % des membres du programme Ontario Paint et Ontario PSF, qui utilisent le portail pour déclarer leurs ventes, ont pris connaissance la directive du ministre.

### 9.2 Réduction des cotisations

Le tableau 1 ci-après présente un résumé des sommes de réduction de cotisation reçues de Stewardship Ontario et les montants versés en 2020 aux membres du PGI de l'Ontario. Comme prévu, les fonds excédentaires de réduction de cotisations de peinture étaient insuffisants pour couvrir l'ensemble du quatrième trimestre de 2020. En conséquence, l'Association a suspendu les réductions de cotisations pour la peinture après le troisième trimestre; pour le quatrième trimestre, les membres du programme de la peinture ont dû déclarer et remettre les cotisations et les taxes liés aux frais de gestion environnemental (FGE). Après réception de l'ensemble des déclarations de 2021, une réconciliation des réductions de cotisations pour la peinture aura lieu en février 2021 permettant d'émettre le remboursement final des cotisations pour la peinture. L'Association a transmis aux membres une mise à jour sur ce changement de procédure. Les réductions de frais pour les PSF se poursuivront en 2021 et ce jusqu'au 30 juin 2021, date de liquidation.

#### Résumé de la réduction des frais pour ON Paint/PSF

Produits	Montant de réduction des frais reçus	Montant versé aux membres suite à la réduction des cotisations en 2020
Peinture et revêtement	14 586 000\$	13 787 359\$
Pesticides	250 200\$	121 859\$
Solvants	1 240 400\$	807 609\$
Fertilisants	289 900\$	152 308\$

### 9.3 Communication

L'Association a organisé et participé à diverses réunions avec les membres adhérents des PGI de l'Ontario et les partenaires de service concernant la réduction des cotisations et la transition MHSW en 2020. L'AGRP a tenu ses membres informés de la réception des fonds et des procédures mises en œuvre pour appliquer la réduction des cotisations. Les membres ont dû reconnaître la directive du ministre en faveur du consommateur et les montants restants pour chaque catégorie de produits. L'AGRP a mis à jour son portail de déclaration, ce qui a permis aux membres d'accuser réception de la directive avant de produire leur rapport.

L'Association a également rencontré et consulté les municipalités ainsi que les partenaires de service les informant des dates de fin des programmes, des dates clés : date limite pour ramasser les produits dans les dépôts municipaux, les retourner aux dépôts Détaillants, ainsi que la date limite pour déclarer leurs activités. Des discussions sont en cours avec les partenaires municipaux ainsi qu'avec les fournisseurs de services pour assurer une transition sans heurts.

### 9.4 Réserves restreintes

L'AGRP a placé 765 500\$ en fonds de réserve existants non liés aux fonds de réduction des cotisation reçues de Stewardship Ontario dans un fonds de réserve restreint, comme l'exige l'entente de transfert des surplus de l'Association et de Stewardship Ontario, ceci afin d'assurer le paiement de la part de la peinture/du PSF de tout éventuel coût supplémentaire approuvé par SO en cas de retard de la transition du MSHW.

## 10 Annexes

### 10.1 Annexe A – Liste des fournisseurs de services

T=Transporteur, P=Processeur

Liste des fournisseurs de services de l'AGRP					
Nom de l'entreprise	Peinture	Aérosols	Pesticides	Solvants	Fertilisants
Aevitas Inc.	T	T	T	T	T
Brendar Environmental Inc.	T	T/P	T/P	T/P	T/P
Buckham Transport Ltd.	T	T/P	T/P	T/P	T/P
Cardinal Couriers Ltd.	T				
Clean Harbors Inc.	T		T/P	T/P	T/P
Drain-All Ltd.	T	T/P	T/P	T/P	T/P
Envirosystems Inc. (formerly Hotz Environmental)	T/P	T/P	T/P	T/P	T/P
GFL Environmental Inc. (formerly Potter Environmental)	T	T/P	T/P	T/P	T/P
Loop Recycled Products Inc.	P				
Miller Environmental Corporation	T	T/P	T/P	T/P	T/P
OWL Environmental Inc.	T			T	
Photech Environmental Solutions	T	T/P	T/P	T/P	T/P
Quantex Technologies Inc.	T	T	T	T	T
Raw Materials Company Inc.	T	T	T	T	T
Safety-Kleen Brampton	T			T	
Safety-Kleen Brantford	T			T	
Safety-Kleen Chelmsford	T			T	
Safety-Kleen London	T			T	
Safety-Kleen Oshawa	T			T	
Safety-Kleen Ottawa	T			T	
Terrapure Environmental (formally Newalta)	T	T	T/P	T/P	T/P
Veolia Environmental - Timmins	T		T	T	T
Veolia ES Canada - Chatham	T		T	T	T
Veolia ES Canada - Ottawa	T		T	T	T
Veolia ES Canada - Pickering	T		T	T	T
Veolia ES Canada - Quebec	T		T	T	T

T=Transporteur, P=Processeur

## 10.2 Annexe B – Membres enregistrés aux Programmes de l'AGRP

Liste des membres enregistrés auprès de l'AGRP	
108787944 Canada Inc	Lowe's Companies Canada, ULC
1439174 Ontario Ltd dba NLS Products	M G Chemicals Ltd.
3600106 Manitoba Inc o/a Piston Ring	Martin & Associates Ind
3M Canada Company	Michaels Stores Inc.
Acklands-Grainger Inc	Modern Sales Co-op-Auto Sense Parts
AD Fire Protection Systems Inc	Nawkaw Corporation
Alex Milne Associates Ltd.	NCH Canada Inc.
Alexandria Moulding	Nordstrom Canada Inc
Amazon.com.ca, Inc.	Oatey Canada Supply Chain Services
Avanti Sports Group Inc.	Omer DeSerres Inc.
BASF - The Chemical Company	Orgill Canada Hardlines ULC
Bass Pro Canada ULC	Lite-scape Lighting Inc.
Beauty Systems Group (Canada) Inc.	Loblaw Companies Ltd
Behr Process Corp.	Loop Recycled Products Inc.
Benjamin Moore & Co. Ltd.	Loveland Products Canada Inc.
Bestbuy Distributors Ltd	Lowe's Companies Canada, ULC
Bolts Plus Inc.	M G Chemicals Ltd.
Brett-Young Seeds Limited / Semences Brett-Young Limitee	Martin & Associates Ind
Bridgestone Canada Inc, Firestone Building Products Canada Division	Michaels Stores Inc.
Brock White Construction Materials	Modern Sales Co-op-Auto Sense Parts
Cabela's Retail Canada Inc	Nawkaw Corporation
Canadian Auto Stores Ltd	NCH Canada Inc.
Canadian Tire Corporation, Ltd.	Nordstrom Canada Inc
Canpro Decorating products Inc.	Oatey Canada Supply Chain Services
Canrad Beauty Ltd	Omer DeSerres Inc.
Cansel Survey Equipment	Orgill Canada Hardlines ULC
CBR Products	PartSource Inc.
Cedar Creek Hobbies Inc	Patene Building Supplies Ltd
CertainTeed Gypsum Canada, Inc.	Peintures MF Inc.
Class C Solutions Group, MSC Industrial Supply LLC	Permatex Canada Inc.
Cloverdale Paint Inc.	Popular Garden Centre
Comfort & Stuff imports Ltd	PPG Architectural Coatings Canada Inc.
Commercial Oil Company of Hamilton Inc.	Prema Canada ULC
Costco Wholesale Canada Ltd	Premier Tech Home & Garden
Country Chic Paint	Princess Auto Ltd.
CRC Canada Inc.	Protek Paint Ltd
Custom Building Products Canada Ltd	PSC-Power Source Canada Ltd
Darch Fire Incorporated	Quikrete Canada Holdings Limited
Dominion Sure Seal Ltd.	Recochem Inc.
Dow Building Solutions	Regional Automotive Warehousing Ltd
Dynamic Paint Products Inc.	RONA Inc.

## 10 Annexes

### 10.1 Annexe A – Liste des fournisseurs de services

T=Transporteur, P=Processeur

Liste des fournisseurs de services de l'AGRP					
Nom de l'entreprise	Peinture	Aérosols	Pesticides	Solvants	Fertilisants
Aevitas Inc.	T	T	T	T	T
Brendar Environmental Inc.	T	T/P	T/P	T/P	T/P
Buckham Transport Ltd.	T	T/P	T/P	T/P	T/P
Cardinal Couriers Ltd.	T				
Clean Harbors Inc.	T		T/P	T/P	T/P
Drain-All Ltd.	T	T/P	T/P	T/P	T/P
Envirosystems Inc. (formerly Hotz Environmental)	T/P	T/P	T/P	T/P	T/P
GFL Environmental Inc. (formerly Potter Environmental)	T	T/P	T/P	T/P	T/P
Loop Recycled Products Inc.	P				
Miller Environmental Corporation	T	T/P	T/P	T/P	T/P
OWL Environmental Inc.	T			T	
Photech Environmental Solutions	T	T/P	T/P	T/P	T/P
Quantex Technologies Inc.	T	T	T	T	T
Raw Materials Company Inc.	T	T	T	T	T
Safety-Kleen Brampton	T			T	
Safety-Kleen Brantford	T			T	
Safety-Kleen Chelmsford	T			T	
Safety-Kleen London	T			T	
Safety-Kleen Oshawa	T			T	
Safety-Kleen Ottawa	T			T	
Terrapure Environmental (formally Newalta)	T	T	T/P	T/P	T/P
Veolia Environmental - Timmins	T		T	T	T
Veolia ES Canada - Chatham	T		T	T	T
Veolia ES Canada - Ottawa	T		T	T	T
Veolia ES Canada - Pickering	T		T	T	T
Veolia ES Canada - Quebec	T		T	T	T

T=Transporteur, P=Processeur

## 10.2 Annexe B – Membres enregistrés aux Programmes de l'AGRP

Liste des membres enregistrés auprès de l'AGRP	
108787944 Canada Inc	Lowe's Companies Canada, ULC
1439174 Ontario Ltd dba NLS Products	M G Chemicals Ltd.
3600106 Manitoba Inc o/a Piston Ring	Martin & Associates Ind
3M Canada Company	Michaels Stores Inc.
Acklands-Grainger Inc	Modern Sales Co-op-Auto Sense Parts
AD Fire Protection Systems Inc	Nawkaw Corporation
Alex Milne Associates Ltd.	NCH Canada Inc.
Alexandria Moulding	Nordstrom Canada Inc
Amazon.com.ca, Inc.	Oatey Canada Supply Chain Services
Avanti Sports Group Inc.	Omer DeSerres Inc.
BASF - The Chemical Company	Orgill Canada Hardlines ULC
Bass Pro Canada ULC	Lite-scape Lighting Inc.
Beauty Systems Group (Canada) Inc.	Loblaw Companies Ltd
Behr Process Corp.	Loop Recycled Products Inc.
Benjamin Moore & Co. Ltd.	Loveland Products Canada Inc.
Bestbuy Distributors Ltd	Lowe's Companies Canada, ULC
Bolts Plus Inc.	M G Chemicals Ltd.
Brett-Young Seeds Limited / Semences Brett-Young Limitee	Martin & Associates Ind
Bridgestone Canada Inc, Firestone Building Products Canada Division	Michaels Stores Inc.
Brock White Construction Materials	Modern Sales Co-op-Auto Sense Parts
Cabela's Retail Canada Inc	Nawkaw Corporation
Canadian Auto Stores Ltd	NCH Canada Inc.
Canadian Tire Corporation, Ltd.	Nordstrom Canada Inc
Canpro Decorating products Inc.	Oatey Canada Supply Chain Services
Canrad Beauty Ltd	Omer DeSerres Inc.
Cansel Survey Equipment	Orgill Canada Hardlines ULC
CBR Products	PartSource Inc.
Cedar Creek Hobbies Inc	Patene Building Supplies Ltd
CertainTeed Gypsum Canada, Inc.	Peintures MF Inc.
Class C Solutions Group, MSC Industrial Supply LLC	Permatex Canada Inc.
Cloverdale Paint Inc.	Popular Garden Centre
Comfort & Stuff imports Ltd	PPG Architectural Coatings Canada Inc.
Commercial Oil Company of Hamilton Inc.	Prema Canada ULC
Costco Wholesale Canada Ltd	Premier Tech Home & Garden
Country Chic Paint	Princess Auto Ltd.
CRC Canada Inc.	Protek Paint Ltd
Custom Building Products Canada Ltd	PSC-Power Source Canada Ltd
Darch Fire Incorporated	Quikrete Canada Holdings Limited
Dominion Sure Seal Ltd.	Recochem Inc.
Dow Building Solutions	Regional Automotive Warehousing Ltd
Dynamic Paint Products Inc.	RONA Inc.

Liste des membres enregistrés auprès de l'AGRP	
Empack Spraytech Inc.	Rust-Oleum Consumer Brands Canada
Essendant Canada Inc	S.C. Johnson & Son, Limited
Everguard Coatings International Ltd. dba Niagara Protective Coatings	Saman Corporation (3777472 Canada Inc.)
Farrow & Ball Canada Ltd	Sansin Corporation
Fastenal Canada Ltd	Schwartz Chemicals
FCA Canada Inc.	Scotts Canada Ltd.
FGL Sports Ltd.	Selectone Paints Limited
Ford Motor Company of Canada Ltd	Sherwin-Williams Canada Inc
General Motors Corporation	Shrader Canada Limited
Gh International Sealants ULC	Solignum Inc.
GS Distribution Inc	Solstrand Trading Inc
Henkel Cda Corp. Consumer Adhesives	Spar Roofing & Metal Supplies Ltd
Henry Company Inc	STIHL Limited
Home Depot of Canada Inc	Sto Canada Ltd
Home Hardware Stores Limited	Surekiller Products Limited
Hotz Environmental Services Inc.	Suzuki Canada Inc.
IKEA Canada Limited Partnership	Tenaquip Limited
Ikea Supply AG	The Houtshop Inc.
Industrial Choice Supply	The Sherwin-Williams Co.
ITW construction products a division of ITW Canada Inc.	Timber Pro Coatings Ltd.
Jaguar Land Rover Canada ULC	Toolway Industries Ltd.
John Deere Canada ULC	Torcan Coatings Inc.
K-G Spray-Pak Inc	Toyota Canada Inc.
King-O-Matic Industries Limited	Tremco Canada Division, RPM Canada
Kleen-Flo Tumbler Industries Ltd.	UAP INC.
KLONDIKE Lubricants Corporation	Uline Canada Inc.
Korzite Coatings Inc.	Valvoline Canada-Div. Ashland Canada
Kubota Canada Ltd	Volkswagen Group Canada Inc.
Lawson Products Inc	W.H. Lubricants Ltd.
Lee Valley Tools Ltd.	Wallace & Carey Inc.
Les Produits Techni-Seal Inc.	WalMart Canada Corp
Lite-scape Lighting Inc.	WD-40 Company (Canada) Ltd.
Loblaw Companies Ltd	Wood Essence Distributing
Loop Recycled Products Inc.	Wurth Canada
Loveland Products Canada Inc.	YHD Distributors Inc.

## 11 États financiers

**ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE  
DES PRODUITS DU CANADA  
« ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET  
« ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM »**

**ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES**

**31 décembre 2020**

**ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA  
« ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET  
« ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM »**

**État des produits et charges**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

**Table des matières**

---

Rapport des auditeurs indépendants	
État des produits et charges	6
Notes afférentes à l'état des produits et charges	7 - 9

---

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

---

À : L'Office de la Productivité et de la Récupération des Ressources

### Opinion

Tel que requis par la Loi de 2016 favorisant un Ontario sans déchets (c.12 – Annexe 2(s.30(2(3))))), nous avons effectué l'audit de l'état des produits et charges (ci-après « l'état ») de « Ontario Paintrecycle Program » et « Ontario Pesticides, Solvents And Fertilizers Program » présenté par l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, l'état présente, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle des revenus et des dépenses des programmes « Ontario Paintrecycle Program » et « Ontario Pesticides, Solvents And Fertilizers Program » tel que présenté par l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres points - Restriction à la diffusion et à l'utilisation

Ce rapport a été préparé selon les instructions de la direction de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada et de l'Office de la Productivité et de la Récupération des Ressources. Par conséquent, le report peut ne pas être approprié à d'autres fins, il est exclusivement destiné à la direction de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada et de l'Office de la Productivité et à la Récupération des Ressources

---

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

---

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de cet état conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation de l'état, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son activité, de divulguer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et être considérées comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble, il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent influencer les décisions économiques ou les utilisateurs des états financiers se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

---

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

---

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et déterminons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents qui permettent de donner une représentation fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Rolfe Benson LLP*

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Vancouver, Canada  
le 17 mars 2021

---

**ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA  
« ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET  
« ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM »**

**État des produits et charges  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020**

	2020	2019
<b>Produits</b>	<b>18 634 775 \$</b>	<b>16 064 258 \$</b>
<b>Dépenses du programme</b>		
Traitement	6 243 351	6 037 856
Collectes	5 597 928	6 248 948
Transport	1 881 780	1 963 317
Administration (Note 2 (b), (c) & (e))	1 399 441	1 510 962
Règlementation	304 712	384 406
Communications	51 227	70 225
	<b>15 478 439</b>	<b>16 215 714</b>
<b>Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)</b>	<b>3 156 336 \$</b>	<b>(151 456)</b>
<b>Engagement</b> (note 3)		
<b>Éventualité</b> (note 5)		

Les notes afférentes font partie intégrante de cet état.

---

**ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA**  
**« ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET**  
**« ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM »**  
**Notes à l'état des produits et charges**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020**

---

**1. Présentation des états financiers**

L'état des produits et charges « l'état » inclut seulement les produits et charges relatifs à « Ontario PaintRecycle Program » et « Ontario Pesticides, Solvents and Fertilizers Program », un secteur des opérations de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada « l'Association ».

**2. Sommaire des principales conventions comptables**

Cet état des revenus et des dépenses a été dressé selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions se détaillent comme suit :

(a) Constatation des produits

Des frais de gestion environnementale (FGE) sont reçus des membres de l'Association qui effectue des ventes de matériaux assujettis aux programmes dans la province de l'Ontario. L'Association reconnaît ces frais comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou deviennent recevables si le montant peut raisonnablement être estimé et l'encaissement est raisonnablement assuré. Les produits relatifs aux FGE sont reconnus au fur et à mesure que les membres les déclarent et les remettent comme l'exige l'entente d'adhésion de l'Association, c'est à dire, à la fin du mois suivant la période de déclaration au cours de laquelle les produits visés par les programmes ont été vendus par les membres.

Les membres sont tenus de remettre les FGE pour tous les produits vendus à compter de la première de la date de début du programme ou de la date de première mise en marché des produits visés. Si, pour une raison quelconque, un membre omet de déclarer et de remettre les frais associés aux produits visés par les programmes, l'Association les comptabilisera comme revenus lorsque les sommes pourront être déterminées.

(b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût. L'Association amortit le coût des immobilisations corporelles selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimée. Le taux annuel d'amortissement est le suivant :

Équipements des points de dépôts	3 ans
----------------------------------	-------

Les dépenses d'administration incluent une dépense d'amortissement des immobilisations corporelles de 5 710 \$ (2019 - 11 351 \$).

---

**ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA**  
**« ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET**  
**« ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM »**  
**Notes à l'état des produits et charges**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020**

---

**2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)**

(c) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. L'Association amortit le coût de ses immobilisations incorporelles selon la méthode d'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimée. Le taux annuel d'amortissement est le suivant :

Système ERP	5 ans
-------------	-------

Les dépenses d'administration incluent une dépense d'amortissement des immobilisations incorporelles de 53 221 \$ (2019 – 85 947 \$).

(d) Utilisation d'estimations

La présentation de l'état financier conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des revenus et des dépenses ainsi que sur la divulgation des éventualités à la date de fin d'exercice. Les éléments qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent les provisions pour les produits à recevoir, les provisions pour les charges à payer, l'amortissement, l'imputation de coûts indirects et les engagements relatifs au traitement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

(e) Frais généraux et d'administration – Imputation des coûts indirects

Une portion des frais généraux et d'administration de l'Association nets des frais recouverts ont été imputés aux présents programmes. L'imputation des frais généraux et d'administration aux programmes est déterminée en utilisant le pourcentage de dépenses d'exploitation spécifiques à ce programme comparé au total des dépenses d'opérations de tous les programmes de l'Association. Les dépenses d'administration incluent des coûts indirects imputés pour un montant de 870 914 \$ (2019 - 969 246 \$).

**3. Engagement relatif au traitement**

En fin d'exercice, l'Association avait en main des matières non traitées relatives aux programmes dont les coûts estimés de traitement, de transport et de recyclage à engager en 2021 s'élevaient à 718 028 \$ (2019 - 322 563 \$).

---

**ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA**  
**« ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET**  
**« ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM »**  
**Notes à l'état des produits et charges**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020**

---

**4. Campagne de réduction des cotisations**

Le 24 juin 2020, l'Office de la productivité et de la récupération des ressources (« l'Office ») approuvait l'addenda de transfert de fonds excédentaires qui, entre autres, prévoyait le transfert des fonds excédentaires de l'ancien programme de gestion des Déchets municipaux dangereux ou spéciaux (« MHSW ») aux intendants ou aux membres du programme. Le 8 juillet 2020, l'Association a conclu un accord avec Stewardship Ontario (« SO ») pour distribuer le fonds excédentaire du programme MHSW aux membres du programme Ontario PaintRecycle et du programme Ontario Pesticides, Solvents and Fertilizers (les « programmes »). En vertu de l'entente, l'Association a reçu des fonds excédentaires totalisant 16 366 500 \$, dont 14 586 000 \$ devaient être distribués aux membres du programme Ontario PaintRecycle et 1 780 500 \$ aux membres du programme Ontario Pesticides, Solvents and Fertilizers avant le 30 juin 2021. En vertu de l'entente, les membres admissibles des programmes ont le droit de recevoir une réduction des frais de gestion de l'environnement (« FGE ») à partir des fonds excédentaires, qui auraient autrement été payables par les membres lorsqu'ils déclarent les FGE, conformément au barème de réduction des frais établis et convenus par l'Association et l'OS. Au 31 décembre 2020, 801 158 \$ de fonds excédentaires ont été mis à la disposition du programme Ontario PaintRecycle et 815 066 \$ liés au programme Ontario Pesticides, Solvents and Fertilizers restent à être appliqués aux futures réductions des cotisations des membres en 2021. Les montants restants au 31 décembre 2020 sont déterminés en fonction des FGE déclarés par les membres au 30 novembre 2020, conformément à la politique de comptabilisation des revenus de l'Association (note 2 (a)).

**5. Éventualité**

Pour faire suite à l'addenda de transfert de fonds excédentaires (note 4), l'Association a établi un fonds de réserve affecté de 765 500 \$ à même les actifs existants de l'association excluant les fonds excédentaires reçus dans le cadre de la campagne de réduction de frais. Le fonds de réserve affecté a été attribué aux catégories de matériels des programmes suivants :

Peinture et revêtements	673 700 \$
Pesticides	15 000
Solvants	61 700
Fertilizers	15 100
	765 500 \$

Le but du fonds de réserve affecté est de couvrir certaines dépenses qui pourraient être facturées par Stewardship Ontario (« SO ») si la transition du programme MHSW vers les producteurs individuels devait se faire à une date ultérieure au 30 juin 2021. Dans l'éventualité que les fonds dans la réserve affectée soient insuffisants pour couvrir les dépenses encourues pendant la transition, l'Association sera tenue de financer toutes dépenses excédentaires au fonds de réserve affecté pendant la période de transition à même ses propres actifs. À la date du rapport de l'auditeur indépendant, il n'est pas possible de déterminer s'il y aura des retards dans la transition du programme MHSW et si l'association aura besoin de financer les dépenses à la hauteur ou en excédent du montant de la réserve affectée.